

**ABSORBANT GRANULE MINERAL  
TERRE DE DIATOMÉE**

Code article : **GMG020 - GMG021**

**TOUS LIQUIDES**

**Description :**

D'origine minérale, la terre de diatomée est un produit inerte et exempt de matières nocives connues. Grâce à sa surface spécifique supérieure à la moyenne, le grain de la terre de diatomée est composé d'un nombre très important de pores invisibles qui lui confère un haut pouvoir d'absorption.



	Couleur	Granulom. moyenne	Tx émiss. poussière	Poids	Palettisation	Absorption des Hydrocarbures		Absorption de l'eau		Stockage
						%	L	%	L	
<b>GMG020</b>	Rouge brun	0,5 à 1,4 mm	0,6 %	20 kg	50 <b>sacs</b>	152	38	151	30	A l'abri de l'humidité
<b>GMG021</b>				15 kg	40 <b>seaux</b>	152	28,5	151	22,6	

**Caractéristiques techniques :**

- Couleur.....Marron clair
- Densité .....543 kg/m<sup>3</sup> – 0,543
- Granulométrie moyenne.....0.5 à 1.4 mm
- Taux d'émission de poussière.....0,6 %
- Taux d'adhérence résiduelle(3) .....97 %
- pH (solution aqueuse 10 %)...5,5
- poids spécifique (g/cm<sup>3</sup>).....2,3
- Humidité.....4 %
- Perte au feu à 1025 °C .....2 %
- Température de calcination ..... > 800°C

**Mode d'emploi :**

- Répartir de façon uniforme sur la surface à traiter
- Laisser agir de 30 secondes à 1 minute
- Lors de gros déversement ou pour une application sur des produits très épais : mélanger pour homogénéiser l'ensemble des produits.
- Récupérer par balayage ou aspiration

**Précautions d'emploi :**

Produit chimiquement neutre vis-à-vis de tous les liquides, à l'exception de l'acide fluorhydrique.  
La durée de stockage est illimitée en milieu sec.

**Normes :**

Conforme à la norme française NF P 98-190 pour usage routier

**IMPORTANT :** Les absorbants ayant absorbés des produits polluants deviennent des DIS et doivent être traités conformément aux législations en vigueur.